

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



125^e séance – jeudi, 4 décembre 2014

Salle des Comités, 2^e étage – 17h30
Maison du citoyen – 25, rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, Présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
Mme Geneviève Michon, ABV des 7
M. François Charron-Doucet, citoyen
M. Rossi-Ricci
M. Vincent Loïselle, citoyen
M. Luc Douaire, citoyen
Mme Lise Poulin, citoyenne
M. Jean-Marie Bergeron, citoyen

Secrétaire

Mme Jacinthe Grégoire, Coordonnatrice de projets en environnement, Service de l'environnement

Ressources internes

M. André Turgeon, Directeur du Service de l'environnement
Mme Iblis Le Guen, Coordonnatrice de la Politique environnementale, Service de l'environnement

Membres absents

M. Yan Thibeault, citoyen
M. Félix Laliberté, Commission jeunesse
Marie-Josée Casaubon, Responsable de la section Planification et environnement, Service de l'urbanisme

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

1. Mot de bienvenue

Mme Laferrière souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Laferrière constate les présences. La réunion débute à 17 h 36.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, proposé par Mme Geneviève Michon et appuyé par M. Tessier, est adopté avec ajout au point varia :

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014
5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014
6. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale
 - i. *Suivi annuel du soutien des activités des organismes des bassins versants*
 - a. *Janie Larivière – Cobali*
 - b. *Giorgio Vecco – ABV des 7*
 - c. *Adèle Michon – Sentinelles Outaouais*
 - ii. *Résolution concernant le droit à un environnement sain - Creddo*
7. Varia
 - i. Invitation de Résolu
 - ii. Prochaine rencontre
8. Levée de l'assemblée

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014

L'adoption du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014 est proposée par M. Douaire et appuyée par M. Duggan.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014 est signé par Mme Laferrière.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014

Aucun suivi nécessaire.

7. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale

- i. *Suivi annuel du soutien des activités des organismes des bassins versants*
 - a. *Janie Larivière – Cobali*

Mme Larivière présente la zone de gestion du COBALI, qui comprend la rivière Blanche de l'est, la rivière La Lièvre et le ruisseau Pagé. La mission du COBALI est de protéger et mettre en valeur la ressource eau de leur bassin versant. Mme Larivière est accompagnée de Stéphanie Daneau, la chargée de projet du plan directeur de l'eau et de Pierre-Étienne Drolet, le chargé de projet.

Mme Larivière présente le plan d'action 2013-2018 qui comprend 61 actions. Les thématiques abordées sont la quantité et qualité de l'Eau, les écosystèmes, les aspects sociaux et la sécurité.

Les projets mis en œuvre en 2014 sont l'élaboration d'une vitrine de démonstration de stabilisation des rives en milieu agricole, une tournée municipale, la sensibilisation par des agents, la collaboration au Grand Ménage et la caractérisation du ruisseau Pagé.

M. Drolet présente plus en détails le projet de caractérisation du ruisseau Pagé. Ce ruisseau, bien que peu connu, est important car il se jette dans la zone de conservation du groupe de canards illimité. La caractérisation consistait à vérifier les bandes riveraines, identifier les foyers d'érosion et inspecter les infrastructures telles que les ponceaux. À travers ce projet, M. Drolet a rencontré les agriculteurs, ainsi que la municipalité de Gatineau et de l'Ange Gardien pour les sensibiliser aux différentes problématiques observées.

À Buckingham, les problématiques principales sont la canalisation du ruisseau, la fragmentation des milieux humides, l'absence de végétation dans la bande riveraine, les foyers d'érosion et les matières en suspension causant, entre autres, la mauvaise qualité de l'eau.

Plusieurs solutions sont possibles mais nécessiteront une collaboration entre le COBALI, la Ville et les agriculteurs.

Période de questions des membres

Mme Laferrière demande au COBALI s'ils font de la sensibilisation auprès des promoteurs ? Mme Larivière répond que non, ils n'interagissent pas avec les promoteurs. La Ville par le moyen des règlements et des permis a le levier et l'autorité nécessaire pour imposer des mesures aux promoteurs.

M. Charron-Doucet demande combien de comportements que vous avez observés sont illégaux et combien sont tolérés? M. Drolet répond qu'il n'a pas les chiffres exacts mais que par exemple la réglementation de la bande riveraine doit être de 15 mètres mais elle n'est pas appliquée.

M. Bergeron, est-ce que vous êtes à l'étape d'identifier les causes à la base de tous les problèmes présents dans les bassins versants. Mme Larivière mentionne que chaque territoire d'OBV a ses particularités. Pour élaborer leur Plan directeur de l'eau, ils ont fait un diagnostic des différentes situations présentes sur le territoire. Il existe un répertoire regroupant l'ensemble des expériences des organismes de bassin versant sur le site web ROBVQ.

Mme Laferrière demande à quel endroit s'est déroulé le projet de vitrine de démonstration de stabilisation des rives en milieu agricole? Stéphanie Daneau précise que ce site de démonstration se trouve à Mont Laurier.

b. Giorgio Vecco – ABV des 7

M. Vecco présente la mission, les mandats, ainsi qu'un bref historique de son organisme. Leur équipe comprend 4 employés pour couvrir une superficie de 40 000 km² avec 37 000 lacs. Pour les prochaines années, l'organisme va s'orienter vers le développement de tout projet menant à la réalisation des actions telles une entreprise d'économie sociale. Un problème important qui sera adressé plus particulièrement est la présence d'espèces aquatiques envahissantes dont le myriophylle et la moule zébrée.

Leurs principaux projets réalisés au cours des dernières années ont été :

2011 – ateliers de formation sur la gestion du castor et la caractérisation et revégétalisation de la rivière Blanche.

2012 – Caractérisation et revégétalisation du ruisseau Moreau et Desjardins.

2013- Ateliers en milieu scolaire, caractérisation du ruisseau Moore, revégétalisation au Lac Beauchamp, élaboration d'un plan concept du ruisseau de la Brasserie et le salon Ruisseau de la Brasserie.

2014 – Ateliers en milieu scolaire, caractérisation du ruisseau des fées, revégétalisation, Analyse de l'Eau et panneaux d'interprétation au lac Beauchamp.

En 2014, leur budget totalisait près de 300 000 \$, la Ville a fourni environ 60 000 \$ à travers le Fonds vert, sous forme de contrat et par le soutien aux organismes de bassin versant.

En 2015, M. Vecco et son équipe souhaitent multiplier leurs interventions pour contrôler les myriophylles à épi, une plante envahissante très présente dans certains lacs dont le lac Beauchamp. Un projet réalisé au Lac Pémichangan qui consistait à des toiles de jute déposées au fond du lac s'est avéré un succès. Des caractérisations d'herbiers seront effectuées au cours de l'année pour déterminer à quel endroit seront installées les toiles.

Période de questions des membres

M. Douaire demande comment la plante est-elle arrivée ici et si elle a une valeur économique? M. Vecco répond qu'elle est arrivée dans les Grands Lacs avec l'eau des ballasts des gros navires. La plante ayant une valeur économique en Afrique pour faire du compost est la Jacinthe d'eau.

Mme Grégoire demande s'ils vont conserver leur statut d'OBNL étant donné qu'ils vont développer une entreprise ? M. Vecco confirme que l'organisme restera un OBNL mais qu'ils vont générer un surplus pour avoir plus de personnel et offrir plus de services.

c. Adèle Michon – Sentinelles Outaouais

Mme Adèle Michon débute sa présentation par l'histoire de la création de l'organisme Sentinelles Outaouais par des citoyens. Cette rivière est orpheline, elle n'est pas couverte par la gestion intégrée des bassins versants au Québec. Cet organisme a pour mission d'inspirer les gens à protéger et mettre en valeur la rivière des Outaouais tout en ayant une approche scientifique et une collaboration avec les citoyens. Un réseau de bénévoles composé de 60 personnes du Témiscamingue jusqu'à Montréal permettent de faire un suivi de l'état de la rivière.

Le principal problème à Gatineau est l'état du réseau des égouts causant de nombreuses surverses d'eau non traitées dans la rivière. Le ruissellement urbain et le développement des berges sont aussi une importante problématique.

En 2014, deux projets ont été financés par le Fonds vert permettant de sensibiliser la population et de former des bénévoles. Le projet *Vers le rétablissement du ruisseau de la Brasserie* consistait à mettre sur pied une patrouille et de remplacer l'herbe à poux par des plantes indigènes. Le projet *Ensemble, protégeons la rivière des Outaouais!* portait sur la sensibilisation des usagers des plages à la bonne gestion de l'eau. Un guide des plages qui permet de savoir la qualité de l'eau des plages a été développé. Une rencontre publique en janvier 2015 dévoilera les résultats de la qualité de l'eau.

Trois courts métrages sur la rivière des Outaouais ont été faits en collaboration avec Alexandra Cousteau. Ces vidéos sont disponibles sur le site web [aquahacking.com /zone-vidéo](http://aquahacking.com/zone-vidéo).

En 2015, un gros projet verra le jour, c'est l'Aquahacking, un évènement qui va rassembler tous les acteurs pour développer un projet commun. Ce projet est financé par la Fondation Gaspé Beaubien qui a pour but de trouver des solutions aux problématiques de pollution des rivières.

Le 29, 30 et 31 mai 2015, vous êtes tous invités au sommet de la rivière des Outaouais pour une journée de réflexion et un weekend d'innovations.

Période de questions des membres

M. Duggan demande s'il y a une instance pour coordonner le partage des données. Mme Laferrière dit que le cabinet du maire collabore déjà et que la Ville va partager les données.

M. Bergeron demande s'il existe un groupe de citoyens qui fait des mesures ou décomptes ?

Mme Adèle Michon mentionne que les mesures se font sur la qualité de l'eau mais pas pour la biodiversité. Le problème est d'avoir un portrait réel de la situation de la rivière, il faut beaucoup de personnes pour observer et noter les données de façon bien réparties sur la rivière.

M. Ricci, rappelle le problème que les organismes de bassins versants ne collaborent pas.

M. Vecco rappelle que chaque organisme a son territoire et que s'il y a besoin et qu'il est possible de collaborer, cela se fera. Il profite de l'occasion aussi pour rappeler le passé de la rivière reconnue pour ses activités de dragage. La qualité de l'eau s'est grandement améliorée dans les dernières décennies et qu'il est important aussi de faire connaître cette amélioration.

Question citoyenne

Le citoyen pourra-t-il participer au Aquahacking?

Mme Adèle Michon répond qu'il y aura des activités pour les citoyens.

i. Résolution concernant le droit à un environnement sain - Creddo

M. Ricci explique que le Creddo avec Enviro Éduc-Action suggère à la Ville d'adopter une résolution proposée par M. Suzuki pour les municipalités du Canada. Cette résolution a été approuvée par Vancouver et Montréal.

M. Tessier demande si Montréal a accepté le même texte? Mme Carrier dit que cette résolution peut être adaptée pour chaque ville, Montréal a légèrement changé le texte.

M. Duggan, précise que si nous adoptons cette résolution, il ne faudra pas qu'il y ait d'impacts sur les services de la Ville et les finances.

Mme Le Guen rappelle que la majorité des principes sont inclus dans la Politique environnementale.

Mme Laferrière conclut que la CCEDD peut recommander l'adoption de cette résolution. Le cabinet du maire va réviser la résolution ainsi que le Service de l'environnement. Les autres services pourront aussi « gatineuser » la résolution.

M. Ricci propose, M. Tessier seconde, adoptée à l'unanimité.

8. Varia

a. Prochaine rencontre

Mme Le Guen précise que la rencontre de janvier sera annulée et que la prochaine se fera en février. Le sujet qui sera abordé sera la consigne.

b. Invitation de Résolu

Mme Laferrière transmet l'invitation de Résolu à les rencontrer lors de leur passage dans la région le 12 décembre 2014 au 111, rue Bellehumeur à Gatineau.

9. Levée de l'assemblée

Mme Poulin propose la levée de l'assemblée et est appuyée par M. Tessier.